

①⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

②① Numéro de dépôt: **88402657.6**

⑤① Int. Cl. 4: **A 41 D 27/00**
A 41 D 15/00

②② Date de dépôt: **21.10.88**

③⑩ Priorité: **23.10.87 FR 8714699**

④③ Date de publication de la demande:
26.04.89 Bulletin 89/17

⑥④ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

⑦① Demandeur: **Schmeltz, Jean Claudé**
Résidence le Brévent
F-74400 Chamonix (FR)

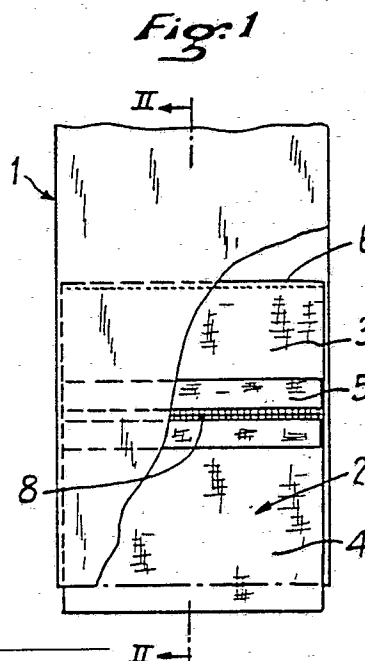
⑦② Inventeur: **Schmeltz, Jean Claude**
Résidence le Brévent
F-74400 Chamonix (FR)

⑦④ Mandataire: **Bruder, Michel**
10 rue de la Pépinière
F-75008 Paris (FR)

⑤④ **Article d'habillement transformable tel que pantalon, veste, gant.**

⑤⑦ La présente invention concerne un article d'habillement transformable tel que pantalon, veste, gant etc.

Cet article est caractérisé en ce qu'il comprend un élément tubulaire extensible (2) constitué de trois manchons raccordés les uns aux autres, à savoir un premier manchon interne (3), un deuxième manchon externe (4) et un troisième manchon intermédiaire (5), les manchons interne et externe étant reliés l'un à l'autre d'une manière séparable, par l'intermédiaire d'un premier dispositif d'attache rapide, tel qu'une fermeture à curseur (7), et le manchon intermédiaire (5) étant lui-même constitué de deux sections tubulaires (5a, 5b) reliées l'une à l'autre d'une manière séparable par l'intermédiaire d'un second dispositif d'attache rapide telle qu'une fermeture à curseur (8).



Description

La présente invention concerne un article d'habillement transformable tel que pantalon, veste, gant etc.

On connaît déjà des articles d'habillement transformables qui peuvent être notamment rallongés pour s'adapter à diverses conditions d'utilisation ou à la croissance du porteur. Un tel article transformable est par exemple décrit dans le brevet allemand DE-A-2 153 187. Dans ce brevet il est indiqué qu'une manche d'un manteau peut comporter deux parties reliées l'une à l'autre par l'intermédiaire d'une fermeture à curseur et d'une rallonge interne qui peut être déployée afin de faire apparaître un élément réfléchissant.

La présente invention concerne des perfectionnements apportés à ce type d'article dans le but d'accroître les domaines d'utilisation de l'article et de modifier très sensiblement son aspect suivant les desiderata du porteur de l'article d'habillement.

A cet effet cet article d'habillement transformable tel que pantalon, veste etc., comportant un élément tubulaire tel que jambe de pantalon, manche, terminé par une ouverture, est caractérisé en ce qu'il comprend, à l'intérieur de la partie extrême de l'élément tubulaire qui est proche de son ouverture, un élément tubulaire extensible qui est fixé à l'intérieur de l'élément tubulaire externe, notamment par couture, uniquement le long de son bord interne de manière à s'étendre librement à partir de ce bord interne à l'intérieur de l'élément tubulaire externe, en faisant éventuellement saillie à l'extérieur de celui-ci, et en ce que l'élément tubulaire extensible est lui-même constitué de trois manchons raccordés les uns aux autres, à savoir un premier manchon interne, un deuxième manchon externe et un troisième manchon intermédiaire, les manchons interne et externe étant reliés l'un à l'autre, d'une manière séparable, par l'intermédiaire d'un premier dispositif d'attache rapide, tel qu'une fermeture à curseur, et le manchon intermédiaire étant lui-même constitué de deux sections tubulaires reliées l'une à l'autre d'une manière séparable par l'intermédiaire d'un second dispositif d'attache rapide telle qu'une fermeture à curseur, la première section du manchon intermédiaire étant reliée au bord du manchon interne tandis que la seconde section du manchon intermédiaire est reliée au bord du manchon externe.

L'élément tubulaire de l'article d'habillement transformable suivant l'invention peut ainsi se présenter suivant deux états différents, à savoir un état non allongé, dans lequel l'élément tubulaire extensible, ayant sa plus petite longueur, fait légèrement saillie hors de l'ouverture de l'élément tubulaire externe et un état allongé dans lequel le manchon inférieur fait saillie pratiquement en totalité à l'extérieur de l'élément tubulaire externe. A l'état allongé l'élément tubulaire externe est ainsi prolongé sur une certaine longueur par le manchon externe qui peut présenter un aspect et/ou une couleur différente pour donner à l'ensemble de

l'article d'habillement un aspect différent.

On décrira ci-après, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution de la présente invention, en référence au dessin annexé sur lequel :

La figure 1 est une vue en élévation, avec arrachement partiel, d'une jambe de pantalon transformable suivant l'invention, à l'état non allongé.

La figure 2 est une vue en coupe faite suivant la ligne II-II de la figure 1.

La figure 3 est une vue en coupe verticale partielle, à plus grande échelle, de la jambe de pantalon, à l'état non allongé.

La figure 4 est une vue en élévation, avec arrachement partiel, de la jambe de pantalon à l'état allongé.

La figure 5 est une vue en coupe verticale faite suivant la ligne V-V de la figure 4.

La figure 6 est une vue en élévation, avec arrachement partiel, de la jambe de pantalon, illustrant le remplacement du manchon externe de l'élément tubulaire extensible.

Sur le dessin est représenté un élément tubulaire 1 d'un article d'habillement transformable constitué en l'occurrence par un pantalon. Dans ce cas l'élément tubulaire 1 constitue une jambe de pantalon et il a une longueur déterminée une fois pour toute lors de sa fabrication.

Suivant l'invention la jambe de pantalon 1 comprend, à l'intérieur de sa partie extrême proche de son ouverture inférieure, un élément tubulaire extensible 2 qui est constitué de trois sections tubulaires ou manchons à savoir un manchon supérieur interne 3, un manchon inférieur externe 4 et un manchon intermédiaire 5. Le manchon supérieur interne 3 est logé totalement à l'intérieur de la jambe de pantalon 1 à laquelle il est fixé, le long de son bord supérieur, par une couture 6. De ce fait l'ensemble de l'élément tubulaire extensible 2 pend librement à l'intérieur de la jambe de pantalon 1, à partir de son bord supérieur fixé par la couture 6. Dans l'état illustré sur les figures 1 à 3 l'élément tubulaire extensible 2 est à l'état non allongé et dans ce cas le manchon externe inférieur 4 fait légèrement saillie, par sa partie extrême inférieure, en dessous de l'ouverture inférieure de la jambe de pantalon 1.

Dans l'état non allongé représenté sur les figures 1 à 3 le bord inférieur du manchon interne supérieur 3 et le bord supérieur du manchon externe inférieur 4 sont reliés l'un à l'autre au moyen d'un premier dispositif d'attache rapide 7 qui peut être avantageusement constitué par une fermeture à curseur. Les deux parties 7a, 7b de cette fermeture à curseur sont respectivement cousues aux deux bords des deux manchons 3, 4 devant être reliés l'un à l'autre. Les deux bords supérieur et inférieur du manchon intermédiaire 5 sont également cousus aux deux parties 7a, 7b de la fermeture à curseur 7. Plus particulièrement le bord supérieur du manchon intermédiaire 5 est cousu à la partie supérieure 7a de

la fermeture à curseur 7, conjointement avec le bord inférieur du manchon supérieur 3. De la même façon le bord inférieur du manchon intermédiaire 5 est cousu à la partie inférieure 7b de la fermeture à curseur 7, conjointement avec le bord supérieur du manchon inférieur 4. A l'état non allongé, les bords supérieur et inférieur du manchon intermédiaire 5 sont donc accolés à l'endroit de la fermeture 7 alors fermée si bien que le manchon intermédiaire 5 est replié sur lui-même et présente une section droite en forme de boucle fermée.

Le manchon intermédiaire 5 est constitué de deux sections supérieure 5a et inférieure 5b qui sont reliées l'une à l'autre par un second dispositif d'attache rapide 8 tel qu'une fermeture à curseur. Plus particulièrement le bord inférieur de la section supérieure 5a du manchon 5 est relié à la partie supérieure 8a de la fermeture à curseur 8 tandis que le bord supérieur de la section inférieure 5b du manchon 5 est reliée à la partie inférieure 8b de la fermeture à curseur 8.

La jambe de pantalon 1 ainsi adaptée suivant l'invention peut être aisément transformée en passant de l'état non allongé représenté sur les figures 1 à 3 à l'état allongé représenté sur les figures 4 à 6. A l'état non allongé, l'élément tubulaire extensible 2 qui est logé à l'intérieur de la jambe de pantalon 1, fait légèrement saillie en dessous de celle-ci, ainsi qu'il est représenté sur les figures 1 à 3, et ne modifie pas sensiblement l'aspect de la jambe de pantalon 1. Pour transformer l'aspect de la jambe de pantalon 1, en l'allongeant, il suffit d'ouvrir la première fermeture à curseur 7 de manière à séparer totalement l'une de l'autre les deux parties 7a,7b de cette fermeture 7. De ce fait le manchon intermédiaire 5 se déploie verticalement, ce qui provoque un allongement de l'élément tubulaire extensible 2. A l'état allongé, tel qu'il est représenté sur les figures 4 à 6, le manchon externe inférieur 4 fait saillie presque totalement en dessous de l'ouverture de la jambe de pantalon 1. Le manchon inférieur 4 se trouve toujours relié à la section inférieure 5b du manchon intermédiaire 5, en étant cousu, conjointement avec celui-ci, avec la partie 7b de la fermeture 7. La jambe de pantalon ainsi transformable se prête aisément à une modification de son aspect à la partie inférieure : il suffit en effet de remplacer un manchon externe inférieur 4 par un autre manchon réalisé de la même façon et présentant un aspect et/ou une couleur différente. Pour se remplacement il suffit d'ouvrir la seconde fermeture à curseur 8, de manière à séparer l'une de l'autre ces deux parties 8a,8b comme il est représenté sur la figure 6. Le manchon externe inférieur 4 peut être alors détaché totalement et remplacé par un autre manchon, pourvu de la même façon d'une partie de fermeture à curseur 8b qui permet la liaison avec l'autre partie 8a qui elle est restée en place à l'intérieur de la jambe de pantalon 1.

Revendications

1.- Article d'habillement transformable tel que pantalon, veste etc.. comportant un élément tubulaire tel que jambe de pantalon, manche, terminé par une ouverture, caractérisé en ce qu'il comprend, à l'intérieur de la partie extrême de l'élément tubulaire (1) qui est proche de son ouverture, un élément tubulaire extensible (2) qui est fixé à l'intérieur de l'élément tubulaire externe (1), notamment par couture (6), uniquement le long de son bord interne de manière à s'étendre librement à partir de ce bord interne à l'intérieur de l'élément tubulaire externe (1), en faisant éventuellement saillie à l'extérieur de celui-ci, et en ce que l'élément tubulaire extensible (2) est lui-même constitué de trois manchons raccordés les uns aux autres, à savoir un premier manchon interne (3), un deuxième manchon externe (4) et un troisième manchon intermédiaire (5), les manchons interne (3) et externe (5) étant reliés l'un à l'autre d'une manière séparable, par l'intermédiaire d'un premier dispositif d'attache rapide (7), tel qu'une fermeture à curseur, et le manchon intermédiaire (5) étant lui-même constitué de deux sections tubulaires (5a,5b) reliées l'une à l'autre d'une manière séparable par l'intermédiaire d'un second dispositif d'attache rapide (8) telle qu'une fermeture à curseur, la première section du manchon intermédiaire (5a) étant reliée au bord manchon interne tandis que la seconde section (5b) du manchon intermédiaire est reliée au bord du manchon externe.

2.- Article d'habillement transformable suivant la revendication 1 caractérisé en ce que les deux bords du manchon intermédiaire (5) sont respectivement cousus, conjointement avec les bords des manchons interne (3) et externe (4), aux deux parties (7a,7b) de la première fermeture à glissière (7).

60

65

Fig. 1

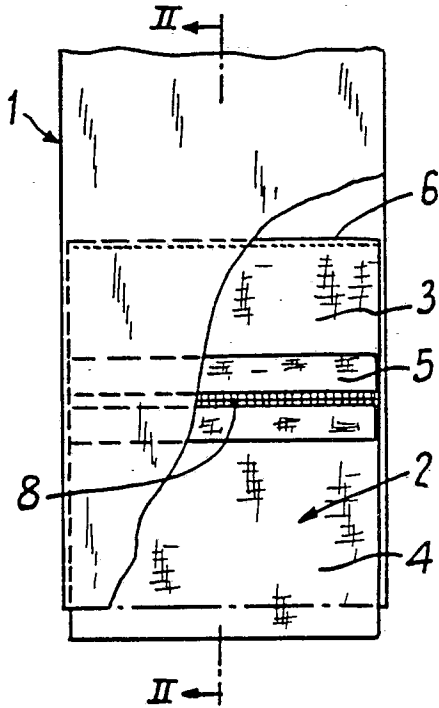


Fig. 2

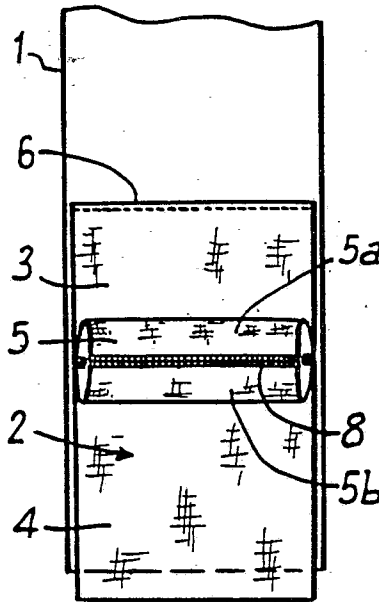


Fig. 3

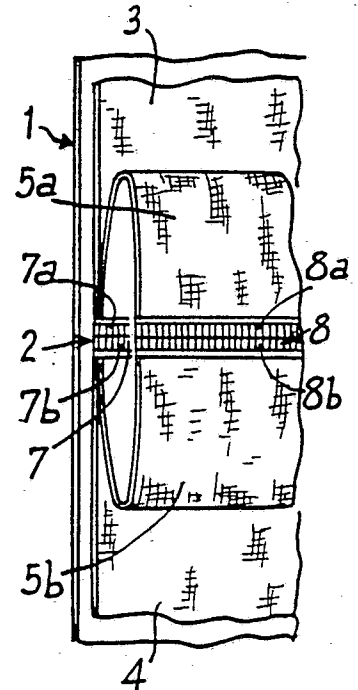


Fig. 4

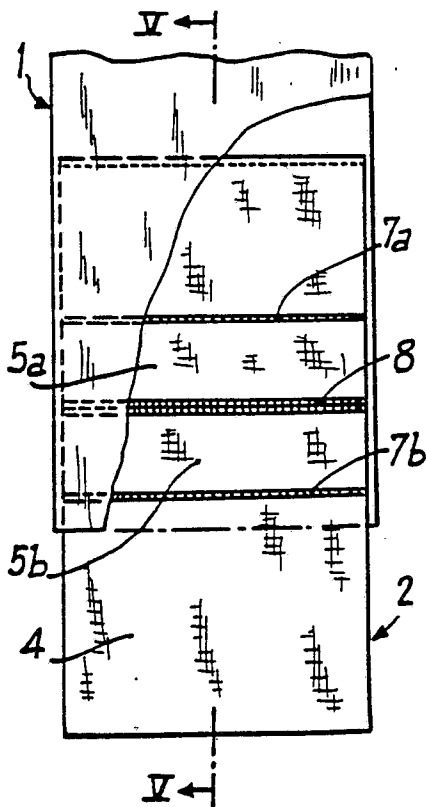


Fig. 5

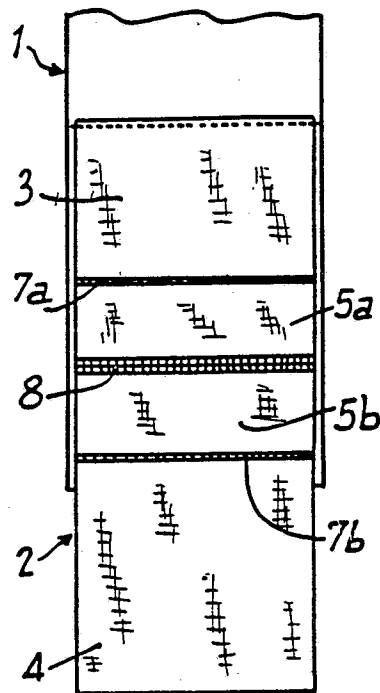
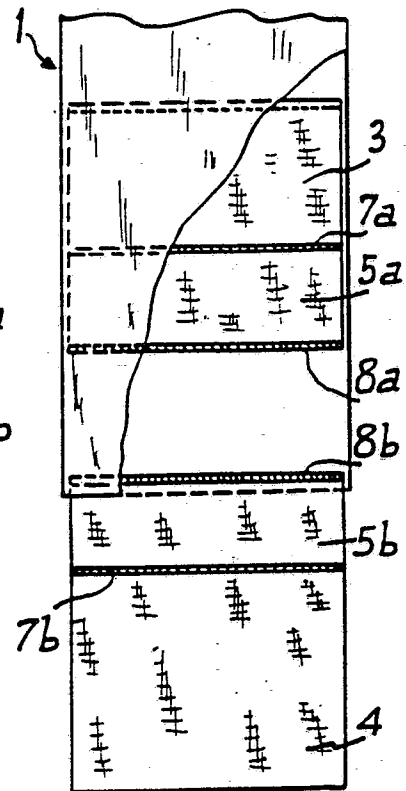


Fig. 6





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 88 40 2657

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A,P	FR-A-2 601 859 (J.C. SCHMELTZ) * Revendications 1,4; figures * ---	1	A 41 D 27/00 A 41 D 15/00
A	US-A-3 665 516 (A. OROVAN) ---		
A,D	DE-A-2 153 187 (G. BREKIEWICZ) ---		
A	GB-A-2 164 541 (A.E. BACON) -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			A 41 D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 23-12-1988	Examineur GARNIER F.M.A.C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			